



Résulterre

Le projet a pour objectif d'améliorer la qualité des terres assolées dans le canton de Genève tout en y séquestrant du carbone sous forme de matière organique. Il introduit la notion de subvention aux résultats et non plus aux moyens, ce qui constitue une innovation majeure dans le pilotage agroenvironnemental des ressources.

Situation initiale

Les terres assolées genevoises accusent d'importants déficits en matières organiques (MO). Pour améliorer la qualité des sols et leur résilience face aux changements climatiques, il est donc indispensable d'augmenter leur teneur en MO. Les pratiques agricoles le permettant sont connues et relèvent des piliers de l'agriculture de conservation : augmentation de la durée et de la diversité des couverts végétaux, diminution de l'intensité mécanique, augmentation des restitutions humiques. Le soutien des mesures agroenvironnementales se base actuellement sur une obligation de moyen sans obligation de résultats.

Objectifs

Les objectifs principaux du projet sont d'améliorer la qualité des sols genevois et de tester l'efficacité d'une méthode de gestion agroenvironnementale orientée vers les résultats (roAEM). En parallèle, le carbone séquestré dans les sols sera certifié afin de contribuer au plan climat genevois. Le projet se divise en deux volets qui portent d'une part sur la qualité des sols et d'autre part sur l'acceptation et l'appropriation des mesures par les agricul-



Semis direct dans un engrais vert à Jussy GE.

teurs. Le projet porte ainsi sur les aspects sociaux, économiques, agronomiques et pédologiques. La liberté est laissée aux agriculteurs dans le choix de leurs objectifs et de leurs méthodes.

Mesures

Le projet a pour but de développer l'utilisation de techniques éprouvées qui peuvent être transférées à toutes les exploitations suisses qui souhaiteraient les mettre en place. Il s'agit de maximiser les couverts végétaux et la production de biomasse, d'augmenter les restitutions organiques et de limiter l'intensité du travail du sol. La qualité des sols sera évaluée au début du projet et suivie dans le temps. Les agriculteurs partageront leurs expériences lors de visites et d'ateliers. Les per-

formances économiques seront évaluées ainsi que l'engagement des agriculteurs et l'adaptation du conseil.

Données clés

Thème principal	Qualité des sols
Zone du projet	Genève
Responsables	Agrivulg, Office cantonal de l'environnement, Office cantonal de l'agriculture et de la nature
Contacts	Sébastien Gassmann, République et canton de Genève, sebastien.gassmann@etat.ge.ch
Durée	2024–2029, Suivi de l'impact jusqu'en 2031
Financement	Coût total : CHF 5 936 660 Contribution de l'OFAG : CHF 4 708 288